

Prise en charge et financement de la formation

Ciel est un organisme de formation agréé (numéro d'agrément : 117 53 22 61 75) et permet à ce titre une prise en charge partielle ou totale par votre centre collecteur de fonds (OPCA) si votre entreprise cotise dans le cadre de la formation continue. Si vous ne connaissez pas votre centre, rapprochez-vous de votre comptable ou de votre expert-comptable, ou consultez la liste des OPCA disponible sur www.ciel.com, rubrique « Formation ».

Les modalités de prise en charge

Vous souhaitez effectuer une demande de prise en charge (totale ou partielle) auprès de votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) ?

- Munissez-vous de votre devis Formation Ciel et du programme de formation correspondant.
- Contactez votre OPCA pour compléter votre dossier de prise en charge (prévoyez en moyenne trois semaines pour obtenir l'accord de prise en charge).
- Pour confirmer votre inscription, retournez-nous le devis accepté, accompagné d'un chèque du montant

correspondant à l'ordre de Sage Division Ciel (le chèque sera encaissé à l'issue de la formation), à l'adresse suivante :

SAGE
Service Administration des ventes
Le Colisée II
10, rue Fructidor
75834 Paris cedex 17

- À réception de votre règlement, nous vous faisons parvenir une convention de formation.
- Le jour de la formation, le formateur vous remet une attestation de présence à émerger.

Sage vous adresse ensuite une facture formation acquittée. Il vous appartient de vous assurer de la bonne marche de prise en charge de votre OPCA.

Enfin, vous présenterez les éléments suivants à votre OPCA afin d'obtenir le remboursement (partiel ou total) de la formation :

- Accord de prise en charge
- Duplicata de la facture acquittée
- Convention simplifiée signée
- Feuille de présence signée et le programme de formation suivie

Informations utiles pour compléter votre demande :

N° de déclaration d'existence :

117 53 22 61 75 (auprès de la région Île-de-France).

Code APE : 5829 C

N° de SIRET : 313 966 129 00 303

N° URSSAF : 7585 1000 0204 0245 11



Remboursé
par votre
OPCA